



Conflit propriétaire locataire

Par **laurent02340**, le **30/03/2016** à **11:13**

bonjour

je suis en conflit avec mon propriétaire

je suis en retard de 2 mois sur le loyer ils nous percécute . il ne veut rien savoir et en plus ils nous espionne (ils habite en face).

voila je travaille et je suis payé a la fin du mois d apres ce qui occasionne des retard sur pole emploi et caf pour virement nous faisons en sorte de payer la regularisation de retard de loyer en accord avec eux de 100euros en +du loyer

pole emploi attendent les fiches de paie pour regualriser la situation

quelles solutions pouvez vous nous donner car nous sommes a bout merci

Par **morobar**, le **30/03/2016** à **11:26**

Bonjour,

Je n'ai pas trop compris exactement votre situation puisque vous travaillez mais percevez aussi des allocations de chômage.

Ceci étant votre bailleur n'est pas obligé de vous faire crédit, et c'est son droit le plus strict d'exiger le loyer régulièrement à la date prévue au bail.

Cela peut se traduire par une rupture de bail immédiate ou à son échéance.

Par **amajuris**, le **30/03/2016** à **12:07**

bonjour,
il est normal qu'ayant 2 mois de loyers impayés, votre bailleur insiste pour être payé.
il n' a pas à vous faire crédit, vous devez payer à la date indiquée sur votre bail.
vos problèmes avec la caf et pôle emploi sont du ressort de votre vie privée et ne concerne pas votre bailleur.
salutations

Par **jos38**, le **30/03/2016** à **13:49**

bonjour. vous pouvez aussi faire virer l'allocation logement directement au propriétaire, ce qui vous diminuera le paiement à lui faire par vous-même

Par **Fanyh**, le **07/04/2016** à **10:27**

Bonjour, il faut régler les impayés pour éviter les embrouilles. Trouvez tous les moyens possibles pour qu'il ne vous expulse pas de la maison.

Par **Lag0**, le **07/04/2016** à **11:25**

[citation]Trouvez tous les moyens possibles pour qu'il ne vous expulse pas de la maison.
[/citation]

Bonjour,

Avant d'arriver à l'expulsion, la route est longue.

Il faut déjà qu'un juge prononce la résolution du bail, que le propriétaire fasse une demande d'expulsion et que le juge lui accorde le concours de la force publique.